

L'ASPECT VERBAL DU POINT DE VUE DE LA SIGNIFICATION LEXICALE DU VERBE

Zuzana Honová
Université d'Ostrava

zuzana.honova@osu.cz

Résumé. Le présent article s'occupe du rôle de la signification sémantico-lexicale du verbe pour l'expression de l'aspect verbal en français. A la différence des langues slaves où l'aspect est une catégorie grammaticale nette, dans les langues romanes c'est le contenu sémantique de chaque verbe et le contexte qui y jouent un rôle important. L'article présente différentes typologies des verbes selon leur signification lexicale, élaborées par des linguistes tchèques, français et américains, cherchant à comparer leurs conceptions.

Mots clés. Aspect. Perfectif. Imperfectif. Conclusif. Non-conclusif.

Abstract. Aspect from the Viewpoint of Verbal Lexical Meanings. The article deals with the role of the semantic and lexical meaning in expressing the verbal aspect in French. In contrast with the Slavic languages where the aspect presents an absolutely distinct grammatical category, in the Romance languages the semantic content of each verb as well as its context also play an important role. The article presents various typologies of verbs according to their lexical meanings, treated by Czech, French and American linguists, and tries to compare their concepts.

Key words. Aspect. Perfective. Imperfective. Conclusive. Non-conclusive.

Les linguistes se posent souvent la question si l'aspect est une catégorie grammaticale ou lexicale. Même les spécialistes tchèques considèrent l'aspect verbal comme une catégorie « liminale et qui dépend du support lexical »¹, ayant une position particulière dans le système des catégories grammaticales². Il s'agit d'une catégorie grammaticale d'une part (représentée par les morphèmes concrets dans chaque verbe) et lexicale (sémantique) d'autre part, car la forme de chaque verbe reflète la réalité extralinguistique et l'aspect est susceptible de modifier la signification réelle du verbe.

En examinant à fond le problème de l'aspect tchèque du point de vue lexical, on s'aperçoit qu'il y a des paires des verbes qui peuvent être transformés du perfectif à l'imperfectif et vice-versa, mais qu'il existe également des verbes qui sont soit exclusivement perfectifs soit exclusivement imperfectifs. Généralement, les grammairiens tchèques désignent ces derniers comme « imperfectiva tantum » et « perfectiva tantum ». Ainsi, en tchèque, par exemple, les verbes *vzít*, *přimět*, *nadchnout se*, *namanout se* ne peuvent être que perfectifs, ne pouvant former leurs opposés imperfectifs à l'aide de moyens morphologiques, tandis que les verbes *brát*, *spočívat*, *viset*, *vězet*, *minit*, *předpokládat*, *vyprávět*, *náležet*, *závidět* et les verbes modaux sont uniquement imperfectifs, ne pouvant devenir perfectifs. Šabršula ajoute à ce propos que « dans les langues possédant la catégorie grammaticale de l'aspect, et qui servent de base pour la comparaison, il existe des verbes du point de vue aspectuel défectifs, verbes à un seul aspect, verbes neutres » (1961: 148). Il cite à titre d'exemple des verbes tchèques tels que *hodit se*, *obětovat*, *věnovat* et des emprunts tels que *absolvovat*, *delegovat*, *distribuvovat*, *eliminovat*, *informovat*, *typizovat*, etc. Il est évident que même le système aspectuel tchèque présente de nombreuses difficultés à cet égard et que la

¹ Traduit par Šabršula (1969: 116)

² voir Kopečný (1966: 259-260)

signification lexicale de chaque verbe y est d'une importance essentielle comme par exemple en français.

Pour ce qui est de l'expression de l'aspect verbal en français, le rôle de la signification lexicale y est peut-être encore plus important, car, à la différence des langues slaves, un système des paires des verbes portant des marques morphologiques susceptibles d'exprimer régulièrement l'aspect n'y fonctionne pas. Toutefois, même en français, il existe des verbes qui peuvent exprimer tantôt la perfectivité tantôt l'imperfectivité selon le contexte, mais il existe aussi des verbes qui sont soit exclusivement perfectifs soit exclusivement imperfectifs.

Les linguistes slaves ainsi que les linguistes français se rendent compte de l'importance de la signification lexicale des verbes, cherchant à créer des typologies des verbes en les classant dans différentes catégories selon différents critères. Parmi les romanisants d'origine tchèque il faut mentionner Šabršula³. Sa conception consiste dans la répartition des verbes dans les trois classes sémantico-lexicales suivantes : verbes conclusifs, verbes non-conclusifs et verbes semi-conclusifs.

Les verbes conclusifs ne peuvent exprimer que l'aspect perfectif (par exemple le verbe *trouver*). Il s'agit de verbes dont les temps verbaux (sauf l'imparfait de l'indicatif) désignent une conception globale de l'action et sont capables de conclure l'action verbale. Il est possible de transformer ces verbes en verbes imperfectifs en les mettant à l'imparfait de l'indicatif (*il trouvait – nacházel*), temps verbal susceptible de marquer l'itérativité ou la répétition de l'action verbale, et ainsi de transférer n'importe quel verbe à l'aspect imperfectif. Les verbes conclusifs ne sont pas compatibles avec les adverbes désignant la non globalité de l'action tels que par exemple *longtemps, assidûment, incessamment* et d'autres.

Les verbes non conclusifs sont les verbes dont les temps passés (et d'autres) ne peuvent désigner que l'aspect imperfectif. Ils ne sont en effet pas capables de conclure l'action verbale, portant en eux-mêmes la signification de la durée ou bien du déroulement de l'action (par exemple *chercher, compatir avec quelqu'un, consister en quelque chose, agoniser, jalouser, se tracasser, tendre à quelque chose, graviter, circuler, poursuivre, etc.*).

La majorité des verbes, non seulement en français mais également dans d'autres langues romanes, sont, selon la conception de Šabršula, semi-conclusifs. Il s'agit de verbes dont les temps passés (sauf l'imparfait) désignent soit l'aspect perfectif soit l'aspect imperfectif selon le contexte ou selon la situation dans laquelle ils sont employés. Ces verbes sont les plus nombreux. Nous citons seulement à titre d'exemple des verbes tels que *regarder, sauter, garder, voler, etc.* Dans les exemples cités ci-dessous, nous voyons bien que les verbes semi-conclusifs tels que *garder* ou *écrire* peuvent être employés dans des contextes différents, pouvant impliquer de cette façon tantôt l'aspect perfectif, tantôt l'aspect imperfectif, comme on le voit dans les exemples suivants des verbes *garder* et *écrire* :

aspect perfectif		aspect imperfectif
<i>Il a gardé son secret.</i>	×	<i>Quand il était jeune, il a gardé des troupeaux.</i>
<i>J'ai écrit la lettre en une heure.</i>	×	<i>J'ai écrit tout l'après-midi.</i>

Le caractère conclusif ou non-conclusif peut être marqué par la signification du verbe même, par exemple : *chercher* >> *trouver*, *avoir* >> *recevoir*, *être* >> *devenir*. Parfois, le verbe non conclusif peut être transformé en verbe conclusif par un préfixe, par exemple : *porter* >> *apporter*, *courir* >> *accourir*. Par contre, certains préfixes n'ont rien à voir avec

³ Šabršula (1986: 223-226)

le caractère conclusif ou non-conclusif du verbe, par exemple : *unir* >> *réunir*, *emplir* >> *remplir*, *fuir* >> *s'enfuir* et d'autres encore.

De même Ducháček souligne la différence apparente existant parmi les verbes et concernant la signification lexicale. Il affirme que « [...] en français, on peut constater une certaine connexité entre le sens de certains verbes et leur aspect » (1964 : 163-164). En ce qui concerne l'aspect verbal, il distingue trois groupes des verbes :

1. verbes imperfectifs ou non conclusifs qui désignent les actions en cours dans tous les temps, par exemple : *aller*, *courir*, *chasser*, *circuler*, *rêver*, *raconter*, *compatir*, *aimer*, *habiter*, mais aussi *attendre*, *dormir*, *nager*, etc.
2. verbes perfectifs ou conclusifs qui désignent les actions achevées dans tous les temps passés sauf l'imparfait : *accourir*, *trouver*, *atteindre*, *naître*, *blessé*, *apercevoir*, etc.
3. verbes biaspectuels (aussi conclusifs) qui désignent selon le contexte ou la situation soit une action accomplie soit une action non accomplie. Par exemple : *lire*, *connaître*, *croire*, *s'approcher*, etc.

Il ajoute qu'il existe certains verbes polysémiques qui appartiennent, du point de vue aspectuel, à des groupes différents. Par exemple, le verbe *apprendre* est perfectif au sens de *obtenir des informations*, tandis qu'au sens de *faire son apprentissage* ou *étudier*, il est biaspectuel.

Pour ce qui est de la linguistique française, nous y constatons des efforts de créer des typologies des verbes du point de vue sémantique. Généralement, il s'agit des conceptions différentes par rapport à celles des linguistes tchèques. Toutefois, nous pouvons observer certains traits communs chez Šabršula et Maingueneau. Ce dernier distingue les verbes conclusifs et non-conclusifs en relation avec le mode de procès, y trouvant des affinités avec les aspects perfectif et imperfectif. Il définit les verbes conclusifs en tant que verbes dont le procès tend vers son achèvement (*acheter*, *mourir*) tandis que les verbes non-conclusifs ne tendent pas vers un terme (*détenir*, *habiter*). D'après Maingueneau⁴, généralement, les verbes conclusifs mis au passé composé sont compatibles avec les adverbes tels que *maintenant*, *en ce moment* et d'autres encore, ce qui n'est pas possible en cas des verbes non-conclusifs : **Il a maintenant habité ici*, etc.

Par contre, Wagner et Pinchon présentent une conception différente. Sans en donner des explications précises, ils parlent de trois groupes principaux de verbes évoquant les notions suivantes, à savoir des actions (*boire*, *frapper*, *marcher*, etc.), des états (*dormir*, *peiner*, *s'ennuyer*, etc.) et enfin, des modifications (*s'évanouir*, *pâlir*, etc.). À côté de ce classement, ils distinguent encore les verbes imperfectifs et les verbes perfectifs en relation à la « nature du procès ». Selon leur opinion, les verbes imperfectifs évoquent le procès qui, par lui-même, n'implique pas de terme. L'arrêt de l'action ou de l'état marque une simple interruption mais ne détermine pas une situation nouvelle. Après une telle interruption, cet état peut recommencer. Il s'agit des verbes tels que : *marcher*, *porter*, *rire*, *sonner*, *voir*, etc. Les verbes perfectifs évoquent un procès qui implique normalement un terme, au-delà duquel s'ouvre une situation nouvelle, par exemple : *arriver*, *mourir*, *naître*, *sortir*, etc. Cette opposition joue un rôle dans la mesure où elle se traduit souvent dans les formes composées par l'alternance des verbes auxiliaires *être* ou *avoir*⁵.

D'après Yaguello⁶, du point de vue de l'aspect lexical, tout verbe peut être catégorisé comme verbe d'état (*aimer*, *savoir*), verbe de processus (*travailler*, *courir*) ou verbe événementiel (*arriver*, *tomber*). Les verbes événementiels sont intrinsèquement perfectifs (parce qu'ils portent en eux-mêmes l'idée d'un terme), tandis que les verbes de processus

⁴ Maingueneau (1991: 52)

⁵ Wagner – Pinchon (1991: 236)

⁶ Yaguello (2003: 170)

sont imperfectifs et peuvent se passer d'un complément. Citant à titre d'exemple les verbes *courir* > *accourir*, elle constate que l'on peut *courir* sans but ni terme visé mais on doit *accourir* quelque part. C'est l'opposition entre processus et événement qui importe. Les verbes de processus, comme les verbes d'état, sont compatibles avec la durée et renvoient au contenu alors que les verbes événementiels sont intrinsèquement ponctuels. Seuls les verbes de processus permettent d'énoncer des propriétés et de créer des noms d'agent, par exemple : *travailler* > *travailleur*, *peindre* > *peintre*, *courir* > *coureur*. Il n'est pas donc possible de former des noms d'agent sur des verbes événementiels, par exemple : **c'est un tombeur* (*quelqu'un qui tombe souvent*), **un sorteur*, **un arriveur*, **un accoureur*, etc. Les verbes événementiels, appelés aussi instantanés, impliquent un franchissement de frontière ou de seuil et donc un changement d'état irréversible : *prendre*, *casser*, *briser*, *sortir*, etc. Un certain nombre de ces verbes (qui se trouvent être tous transitifs) font appel au verbe *être* pour former leur parfait : *tomber*, *sortir*, *entrer*, *naître*, *mourir*, *arriver*, *partir*, *venir* et ses composés, *accourir* (contrairement à *courir*), et quelques autres.

En comparaison avec d'autres théories des grammairiens français qui sont moins systématiques, nous trouvons la conception de Yaguello meilleure que celle de Wagner et Pinchon. Dans son classement des verbes, il est possible d'y relever certains points communs avec Šabršula et sa répartition des verbes en conclusifs, non-conclusifs et semi-conclusifs.

Pour ce qui est de la formation des noms d'agents à partir des verbes de processus, à notre avis, cette conception de Yaguello n'est pas valable de façon absolue. Nous pouvons trouver assez facilement des verbes où cette transformation ne serait pas possible. Par exemple il n'aurait pas le sens de former des substantifs tels que **fermeur*, **regardeur* et d'autres.

Dans les années 1960, le linguiste américain Vendler⁷ présente la typologie des verbes dans son ouvrage *Linguistique and Philosophy* (1967). Apprécié par les linguistes contemporains, Vendler classe les procès de verbes directement en quatre types, à savoir accomplissements, activités, achèvements, états. Les accomplissements sont des procès qui ont une durée et une fin déterminées ; ils ne sont vrais que lorsque le procès est arrivé à son terme. Ainsi, *écrire une page par heure* présuppose que la page est effectivement achevée. Les accomplissements sont difficilement compatibles avec les indications temporelles ponctuelles (**Il écrit une page à 8 h*), mais s'associent bien avec la construction *en un + Nom temporel* (*Il écrit une page en un mois*). Les activités, en revanche, sont des procès sans clôture temporelle et dont le déroulement est « homogène », sans interruption : à quelque moment que le procès s'arrête, il est vrai qu'il a eu lieu (par exemple *nager*). Les activités ne se combinent pas avec la construction *en un + Nom temporel* mais avec les indications ponctuelles (**Il a nagé en une heure / Il a nagé à midi*). Les achèvements, par opposition aux accomplissements et aux activités, ne sont pas segmentables, n'ont pas de durée (par exemple *apercevoir*). Ils se combinent avec les indications ponctuelles et peu avec *pendant + SN* (*Il a aperçu Jean à 8 h / *Il a aperçu Jean pendant une minute*). Les états n'ont ni début ni fin ni milieu, ils ne supposent ni agent ni changement (par exemple *Luc est paresseux*), ils ne sont compatibles ni avec les indications ponctuelles ni avec *en un + Nom temporel* (**Lea est belle à midi / *en une heure*).

Ces derniers temps, les linguistes contemporains s'appuient souvent sur la théorie élaborée par Smith⁸, à notre avis, assez proche de celle de Vendler. Smith propose une théorie de l'aspect fondée sur la nature composite de l'interprétation aspectuelle. L'aspect consiste en deux éléments : (1) la perspective temporelle, c'est-à-dire la présentation des événements à travers les points de vue grammaticalisés imperfectif et perfectif ; et (2)

⁷ Cité par Maingueneau (1991: 106).

⁸ voir Laca (2002: 21)

structure temporelle, c'est-à-dire propriétés temporelles des situations elles-mêmes (Aktionsart). Elle distingue cinq types de situations :

1. état (*connaître la réponse, aimer Jean, etc.*) : statique (dynamique), (+ duratif) ;
2. activité (*rire, marcher dans le parc, etc.*) : (+ dynamique), (+ duratif), (- télique) ;
3. accomplissement (*bâtir une maison, apprendre le français, etc.*) :
4. (+ dynamique), (+ duratif), (+ télique) ;
5. sémelfactif (*tousser, cogner, etc.*) (+ dynamique), (- télique), (- duratif) ;
6. résultatif (*gagner la course, atteindre le sommet, etc.*) : (+dynamique), (+ télique), (- duratif).

À la différence de Vendler qui ne distingue que quatre types de verbes (accomplissement, activité, état, achèvement), Smith en distingue cinq. Tandis que Vendler classe parmi les achèvements tous les verbes qui n'ont pas de durée, Smith subdivise ce groupe en deux, distinguant ainsi les verbes sémelfactifs et les verbes résultatifs. Les deux groupes se caractérisent par la non-présence de durée (- duratif), (+ dynamique), mais ce qui les sépare c'est la télicité (direction vers un certain but), les verbes sémelfactifs étant non-téliques et les verbes résultatifs étant téliques.

Wilmet⁹ parle de la dichotomie des verbes statiques et dynamiques. Les verbes statiques posent simultanément dans le temps le terminus « ad quo » et le « terminus ad quem » du procès. Il s'agit des verbes tels que *avoir, savoir, connaître, ignorer, croire, aimer, détester*, les copules *être, sembler, paraître*, etc. En ce qui concerne la manière de reconnaître ces verbes, il s'agit des verbes qui ne sont pas compatibles avec la tournure *être en train de* ni avec *avoir coutume de* (cf. *Pierre est en train de marcher* vs **Pierre est en train de savoir*). Quant aux verbes dynamiques, ils posent successivement dans le temps le terminus « ad quem » et le terminus « ad quo » du procès. Ils se scindent en verbes imperfectifs et perfectifs. Les imperfectifs tel que *marcher* engendrent irrévocablement le procès dès le terminus « ad quo ». Si nous prenons le procès *marcher* à son début, *commencer à marcher* implique *avoir marché*. Cette propriété est mise en évidence par une inférence implicative : *Pierre commence / est en train de marcher* → *Pierre a marché*. Accessoirement, ils acceptent une précision temporelle « pendant un temps X » : *Pierre a marché pendant trois heures*. Les perfectifs tel que *sortir* n'engendrent irrévocablement le procès qu'au terminus « ad quem ». Si nous prenons le procès *sortir* à son début ou même en cours, *commencer à sortir* et *être en train de sortir* n'impliquent pas *être sorti*. Cette propriété est mise en évidence par une inférence présuppositive : *Pierre sort* → *Pierre était à l'intérieur*. Accessoirement, ils acceptent une précision temporelle « en un temps X » sans effet de répétition : *Pierre est sorti du labyrinthe en trois heures*. Certains verbes imperfectifs sont perfectivables (*écrire, lire, fermer, manger*) ou non perfectivables (*regarder, chasser, courir*). À ce propos, on pourrait parler des verbes téliques et atéliques (du grec *telos* « terme »).

Enfin, le dernier type de verbes est représenté par les verbes conclusifs qui engendrent l'événement verbal au terminus « ad quem » : *éclater, exploser*. Cette propriété est mise en évidence par une inférence présuppositive du type 3 (*La bombe éclate* → *La bombe était intacte*) et une inférence implicative du type 2 (*La bombe est en train d'éclater* → *La bombe a éclaté*) ce qui signifie que l'atteinte du terminus « ad quem » est liée au dépassement du terminus « a qui ». Accessoirement, les verbes conclusifs refusent la périphrase *commencer à* (**La bombe commence à éclater*, sinon par figure : *éclater en larmes/de colère / de santé* ou bien entendu au pluriel : *Les grenades commencent à exploser*) et la considération d'un état résultant : *Jean est sorti. La lettre est écrite* mais **la bombe est éclatée*. Ils acceptent au contraire la périphrase *mettre un temps à* : *La grenade a mis deux heures à exploser*.

⁹ Wilmet (2003: 332-341)

En comparant les opinions des linguistes tchèques et celles des linguistes américains et français contemporains, nous constatons que leurs manières d'envisager le phénomène de la signification lexicale des verbes sont assez différentes. Šabršula et Ducháček sont capables de voir le système français en le confrontant avec le système slave où chaque verbe est par lui-même, donc par sa propre signification lexicale, soit perfectif soit imperfectif et généralement susceptible d'être perfectivisé ou imperfectivisé. Toutefois, Šabršula distingue les verbes selon un seul critère, à savoir la capacité de conclure l'action. Par contre, le point de vue des linguistes non slaves est différent. Ils classent les verbes selon le type de l'action que le verbe même désigne, c'est-à-dire ils prennent pour le point de départ le bien-fondé sémantique du verbe en tant que tel, donc la capacité générale du verbe de désigner une action, un état, une activité, un accomplissement, etc.

Bien qu'il y ait des désaccords parmi des linguistes, ils s'accordent sur le fait que l'aspect en français (de même que dans les autres langues romanes) est un phénomène assez délicat. Il n'est pas possible d'y distinguer nettement des groupes des verbes perfectifs et des verbes imperfectifs. L'aspect verbal en français dépend plutôt du temps verbal et donc du contexte dans lequel le verbe en question est employé. Souvent, l'aspect verbal est impliqué directement dans le contenu sémantique même de chaque verbe (voir des verbes tels que *trouver*, *accourir*, *éclater* contre *consister*, *chercher*, *poursuivre*, etc.) ou périphrase verbale (*faire un saut*, *jeter un coup d'œil* contre *faire des sauts*, *pousser des cris*, etc.).

Pour répondre à la question, mentionnée au début du présent article, si l'aspect verbal est une catégorie grammaticale ou lexicale, nous constatons qu'en français l'aspect est plutôt une catégorie lexicale bien que certaines marques grammaticales y sont présentes (temps verbaux). À la différence du tchèque, où le plan grammatical (basé sur les marques morphologiques du verbe) domine dans le domaine de l'expression de l'aspect tandis que le plan lexical y est plutôt secondaire, en français et dans les langues romanes en général, l'aspect est souvent désigné par les moyens lexicaux qui y dominent en comparaison avec les moyens grammaticaux. Pour ce qui est du classement des verbes du point de vue de leur signification sémantico-lexicale, nous avons essayé de présenter les conceptions les plus significatives des romanisants. Nous constatons qu'il n'y a pas d'univocité parmi les linguistes, mais nous apprécions particulièrement la typologie des verbes élaborée par Šabršula et celle de Vendler.

Résumé. Článek se zabývá úlohou sémanticko-lexikálního významu pro vyjadřování slovesného vidu ve francouzštině. Na rozdíl od slovanských jazyků, kde vid tvoří zcela zřetelnou gramatickou kategorii, hraje v románských jazycích důležitou roli i sémantický obsah každého slovesa a jeho kontext. Článek předkládá různé typologie sloves podle jejich lexikálního významu, zpracované českými, francouzskými a americkými jazykovědci a snaží se o srovnání jejich koncepcí.

Bibliographie

- DOSTÁL, A., (1954), *Studie o vidovém systému v staroslověnině*, Praha.
- DUCHÁČEK, O. (1964), "Caractère de l'action verbale en français", In: *Le français moderne*.
- GREVISSE, M. (1993), *Le bon usage*, Paris: Louvain-la-Neuve.
- KOPEČNÝ, F. (1966), "Ještě ke gramatické „neaktualizaci“ českého slovesa", In: *Slovo a slovesnost*, pp. 259-260.
- LACA, B. (2002), *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*, Saint-Denis: Presses universitaires de Vincennes.
- MAINGUENEAU, D. (1991), *L'énonciation en linguistique française*, Paris: Hachette.
- ŠABRŠULA, J. (1961), "Les équivalents de l'aspect slave en italien", In: *Philologica Pragensia*, 4, pp. 59-78.
- ŠABRŠULA, J. (1969), "L'aspect de l'action verbale et les sous-aspects", In: *Acta Universitatis Carolinae – Philologica N° 1 – Romanistica Pragensia IV*, pp. 109-143. *Pragensia*, 4, pp. 59-78.
- ŠABRŠULA, J. (1986), *Vědecká mluvnice francouzštiny*, Praha: Academia.
- VENDLER, Z. (1967), *Linguistics and philosophy*, New York: Cornell University Press, Ithaca.
- WILMET, M. (2003), *Grammaire critique du français*, Bruxelles: Duculot.
- WAGNER, R. L., PINCHON, J. (1991), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris: Hachette.
- YAGUELLO, M. (2003), *Le grand livre de la langue française*, Paris: Éditions du Seuil.

Zuzana Honová
 Katedra romanistiky
 Filozofická fakulta
 Ostravská univerzita v Ostravě
 Reální 5
 CZ-701 03 Ostrava
 République tchèque